



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉLECTIONS 2025 DES MEMBRES ÉTUDIANTS DU CONSEIL NATIONAL DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ARTISTIQUES ET CULTURELS
— CNESERAC

COMMENT ET QUAND VOTER?

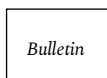
*Utilisez exclusivement le matériel de vote fourni par
le ministère de la Culture, en procédant de la façon suivante :*

1

**Pliez et glissez le bulletin de vote
dans la petite enveloppe de couleur.**

Fermez cette enveloppe.

Attention : ne rien écrire ni sur le bulletin
ni sur cette enveloppe, sous peine
de nullité du vote.

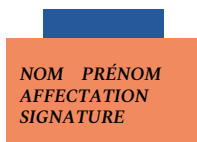


2

**Placez la petite enveloppe de couleur
dans l'enveloppe moyenne.**

Fermez cette enveloppe.

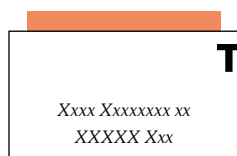
Remplissez tous les champs prévus
(écrire en lettres MAJUSCULES).



3

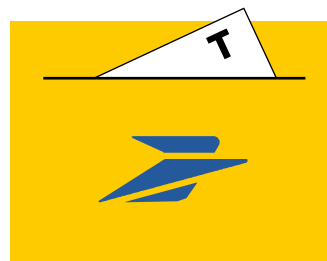
**Placez l'enveloppe moyenne
dans la grande enveloppe blanche pré-
affranchie (« T ») et pré-adressée.**

Fermez cette enveloppe.



4

**Postez l'enveloppe blanche
à partir du 17 novembre
et au plus tard le 22 novembre
pour qu'elle parvienne à destination
avant la date de **clôture du scrutin,**
le 26 novembre 2025 à minuit.**
(Vous devez tenir compte des délais
d'acheminement du courrier.)



*S'il vous manque un des éléments
nécessaires au vote :*

Contactez le référent élections
de votre école

Pour toute autre question :
Contactez elections.cneserac@culture.gouv.fr